



Le Président du CA de la CAMIEG s'adresse à vous :

Madame, Monsieur, cher collègue

Il n'est pas habituel que je m'adresse à vous aussi directement, mais j'estime que la gravité de la situation me l'impose.

Votre caisse maladie / maternité, la CAMIEG, enregistre depuis sa création des excédents tels qu'à ce rythme nous disposerions l'an prochain de deux années de prestations d'avance soit 475 M€ . Cette situation résulte de l'organisation maintenant centralisée de notre régime par la création de la CAMIEG en 2007.

Depuis 2010 nous demandons aux pouvoirs publics que des dispositions soient prises afin que **cet argent bénéficie à l'ensemble des affiliés salariés, pensionnés et leur famille. Il s'agit ni plus ni moins que d'honorer les engagements pris à notre égard lors de la création de la CAMIEG : chaque euro économisé reviendra aux affiliés.**

Parmi les mesures à prendre, celles prioritaires pour le Conseil d'administration sont les suivantes:

1. La solidarité intergénérationnelle (compte commun actifs et retraités)
2. Une amélioration significative de 20 M€ sur l'optique, le dentaire, et l'audioprothèse.
3. La création d'un fond d'action social pour les familles les plus défavorisées.

Suite à nos différentes actions auprès du gouvernement, celui-ci nous fait part, enfin de ses arbitrages :

1. Aucune proposition sur la solidarité intergénérationnelle
2. Une amélioration de 15 M€ (très en dessous de la délibération du Conseil d'administration de 20€)
3. L'affectation d'une partie des excédents vers le régime général et l'autre partie vers la CNIEG pour éviter tout intérêt bancaire.
4. Diminution de 25 % des cotisations des salariés actifs et des employeurs ; c'est :

- a. Pour les salariés, 5€ seulement, de gagnés sur la feuille de paie pour un salaire de 2000€ brut mensuel.
 - b. Pour les employeurs, 25 M€/an.
5. Rien sur le fond social.

Le compte n'y est vraiment pas !

Cher collègue,

Ce régime nous appartient : il est financé à 65% par les salariés actifs et inactifs et 35 % par les employeurs qui de plus, économisent depuis 2005, plus de 50 M€/an_ après leur retrait de toute contribution financière pour les pensionnés.

Ne laissons à personne le choix de décider à notre place. En tant que président de la CAMIEG je suis garant des décisions du Conseil d'administration et de leur mise en œuvre, aujourd'hui le gouvernement veut passer outre les propositions de notre instance délibérative. Ce n'est pas acceptable !

**Nous avons besoin de votre soutien pour peser sur les arbitrages définitifs.
Vous trouverez un courrier en pièce jointe afin d'interpeller le Président de la République.**

**Ne doutons pas qu'il sera attentif au nombre de courrier qu'il recevra,
d'autant que tout courrier à son attention est dispensé d'affranchissement,
faites le pour vous et votre famille !**

**Patrick GUILLOT
Président de la CAMIEG**

NE PAS AFFRANCHIR

Nom
Prénom.....
Adresse.....
Tel

Monsieur le Président de la République
Palais de L'Élysée
55 rue du Faubourg St honoré
75008 PARIS

Objet : Régime spécial des IEG
« Caisse D'Assurance Maladie des Industries Électriques et Gazière »

Monsieur le Président de République,

Je soussigné Madame Monsieur, vous demande de tenir compte des propositions du Conseil d'Administration de la Caisse d'Assurance Maladie des Industries Electriques et Gazières faites en 2011 concernant les excédents dégagés par notre caisse.

En effet, les arbitrages proposés par votre gouvernement concernant l'affectation de ces derniers cumulés (400 M€ fin 2013) sont très éloignés des principes fondateurs de la solidarité intergénérationnelle de la Sécurité Sociale.

Je veux vous rappeler ces propositions qui ont fait l'objet d'un consensus très large à savoir :

1. Le renforcement de la solidarité financière avec les pensionnés qui n'est pas assurée aujourd'hui dû à la séparation comptable entre les deux populations d'actifs et de pensionnés.
2. Une amélioration concrète des prestations servies dans le régime complémentaire à hauteur de 20 M€ pour tous.
3. La création d'un fond d'action sociale pour venir en aide aux populations les plus défavorisées (comme toute CPAM).
4. L'ajustement des cotisations pour maintenir le régime en équilibre.

Ces orientations justes et responsables qui ont fait l'objet d'un travail étroit, entre le conseil d'administration et les services de la caisse pour aboutir à ces propositions, doivent être mis en œuvre.

Je vous demande donc de faire respecter les principes démocratiques, pilier de l'organisation de notre Caisse d'assurance maladie des IEG.

Comptant sur votre diligence veuillez agréer Monsieur le Président, ma plus haute considération.

Signature